

rapport

**GROS GIBIER  
au Québec en 1987**

(Exploitation par la chasse  
et mortalité par  
des causes diverses)

par  
Hélène Laflamme

Septembre 1988

Québec 

EN 940814-1987

Direction de la gestion des espèces et des habitats

**GROS GIBIER AU QUÉBEC EN 1987**

(Exploitation par la chasse et mortalité  
par des causes diverses)

par

Hélène Laflamme

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Septembre 1988

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 1988  
ISBN: 2-550-19072-6

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES FIGURES .....	IV
LISTE DES TABLEAUX .....	V
INTRODUCTION .....	1
HISTORIQUE ET MÉTHODES .....	2
1. CHASSE DU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1987 .....	5
1.1 L'original.....	5
1.1.1 Réglementation.....	5
1.1.2 Présentation des données sur la récolte.....	5
1.1.3 Interprétation.....	9
1.2 Le cerf de Virginie.....	16
1.2.1 Réglementation.....	16
1.2.2 Présentation des données sur la récolte.....	17
1.2.3 Interprétation.....	24
1.3 Le caribou.....	27
1.3.1 Réglementation .....	27
1.3.2 Présentation des données sur la récolte .....	27
1.3.3 Interprétation .....	31
1.4 L'ours noir.....	34
1.4.1 Réglementation.....	34
1.4.2 Présentation des données sur la récolte.....	34
1.4.3 Interprétation.....	35
2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE .....	41
2.1 L'original .....	41
2.2 Le cerf de Virginie .....	41
2.3 Le caribou.....	44
2.4 L'ours noir .....	44
2.5 Le loup et le coyote .....	44
APPENDICE I: Noms scientifiques des animaux mentionnés dans le texte ..	47

## LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1. Zones de chasse en 1987 .....	4
Figure 2. Orignaux tués à la chasse en 1987 .....	15
Figure 3. Cerfs de Virginie tués à la chasse en 1987 .....	25
Figure 4. Caribous tués à la chasse en 1987 .....	32
Figure 5. Ours noirs tués à la chasse en 1987 .....	40

## LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1: <b>Statistiques sur la chasse sportive de l'orignal au Québec</b> - Période de 1972 à 1987 - .....	6
Tableau 2: <b>Récolte d'orignaux par zone de chasse et dans les réserves fauniques</b> - Saison de chasse 1987 - .....	7
Tableau 3: <b>Récolte et superficie d'habitat pour l'orignal dans les zones de chasse excluant les réserves fauniques</b> - Saison de chasse 1987 - .....	8
Tableau 4: <b>Caractéristiques générales de la population d'orignaux récoltée dans les zones de chasse</b> - Saison de chasse 1987 - .....	10
Tableau 5: <b>Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones de chasse et dans les réserves fauniques</b> - Saison de chasse 1987 - .....	11
Tableau 6: <b>Sexe et groupe d'âge de la récolte d'orignaux dans les zones d'exploitation contrôlée</b> - Saison de chasse 1987 - .....	12
Tableau 7: <b>Chasse contingentée de l'orignal dans les réserves fauniques</b> - Période de 1982 à 1987 - .....	14
Tableau 8: <b>Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie au Québec</b> - Période de 1972 à 1987 - .....	18
Tableau 9: <b>Statistiques sur la chasse sportive du cerf de Virginie à l'île d'Anticosti</b> - Période de 1972 à 1987 - .....	19
Tableau 10: <b>Récolte de cerfs de Virginie par zone de chasse</b> - Saison de chasse 1987 - .....	20
Tableau 11: <b>Récolte et superficie d'habitat pour le cerf de Virginie dans les zones de chasse</b> - Saison de chasse 1987 - .....	21
Tableau 12: <b>Sexe et groupe d'âge de la récolte de cerfs de Virginie dans les zones de chasse</b> - Saison de chasse 1987 - .....	22

## LISTE DES TABLEAUX (Suite)

	Page
Tableau 13: Récolte de cerfs de Virginie dans les zones d'exploitation contrôlée - Saison de chasse 1987 - .....	23
Tableau 14: Statistiques sur la chasse sportive du caribou au Québec - Période de 1972 à 1987 - .....	28
Tableau 15: Récolte de caribous par zone de chasse - Saisons de chasse 1987 - .....	29
Tableau 16: Récolte de caribous à des fins d'alimentation par les autochtones du nord québécois selon l'ethnie et les zones de chasse - Saison 1986 - 1987 .....	30
Tableau 17: Statistiques sur la chasse sportive et le piégeage de l'ours noir au Québec - Période de 1972 à 1987 .....	36
Tableau 18: Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage et la chasse depuis 1979 au Québec .....	37
Tableau 19: Récolte d'ours noirs par saison par la chasse sportive - Saisons de chasse 1987 - .....	38
Tableau 20: Sexe et groupe d'âge de la récolte d'ours noirs par la chasse sportive dans les zones de chasse - Saison de chasse 1987 - .....	39
Tableau 21: Mortalité des orignaux par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1987 .....	42
Tableau 22: Mortalité des cerfs de Virginie par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1987 .....	43
Tableau 23: Mortalité des ours noirs par des causes autres que la chasse sportive - Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1987 .....	45
Tableau 24: Récolte et mortalité des loups et coyotes - Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1987 .....	46

## INTRODUCTION

Quatre espèces de grande faune sont chassées au Québec: l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir. Le présent rapport concerne ces gros gibiers et deux de leurs prédateurs: le loup et le coyote. Les noms latins de ces animaux sont mentionnés à l'appendice I. Le gros gibier est une ressource renouvelable très importante pour le Québec et, de ce fait, il convient d'en assurer une saine gestion. Pour bien remplir ce mandat, nous devons donc en estimer régulièrement la quantité disponible et évaluer le prélèvement, soit par la chasse, la prédation, le braconnage et les accidents. Ce rapport présente le bilan de la récolte et des pertes pour l'année 1987, telles que compilées à partir des renseignements obtenus grâce au système d'information sur la grande faune. Une analyse sommaire de la répartition et des caractéristiques de la récolte par la chasse, ainsi que des pertes encourues par différentes causes, est faite pour chaque zone de chasse de la province. Enfin, des cartes de distribution de la récolte par la chasse sont incluses pour l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou et l'ours noir.

## HISTORIQUE ET MÉTHODES

L'enregistrement obligatoire du gros gibier a débuté, au Québec, en 1958. À cette époque, les chasseurs faisaient rapport de leur chasse à un agent de conservation de la faune, et certaines informations relatives à l'animal abattu (sexe, jeune ou adulte) étaient notées au dos du permis. Les données étaient compilées manuellement par chacun des agents. Devant la piètre qualité des données et le manque de précision relative à la localisation des animaux abattus, le Ministère a implanté, en 1971, le programme "Fiche du gros gibier". Dans le cadre de ce programme, les données recueillies (localisation, âge, sexe, cause de mort, etc.) sur tous les animaux trouvés morts (par la chasse ou d'autres causes) sont compilées par ordinateur et conservées dans un fichier. Le quadrillage Universel Transverse Mercator (UTM) légèrement modifié est, depuis lors, utilisé, sur une base provinciale, comme unité de pointage géographique. Le niveau de précision atteint  $\pm 1 \text{ km}^2$  au sud du  $50^\circ$  parallèle et  $\pm 100 \text{ km}^2$  au nord. De plus, ce système de localisation permet d'interpréter les données quelle que soit l'unité administrative et/ou géographique. Les renseignements pertinents à la méthodologie de la collecte et de la saisie de l'information sont décrits dans Huot et al. (1973)<sup>1</sup> et dans Bouchard et Gauthier (1980)<sup>2</sup>. En 1987, le système d'information sur la grande faune a été refondu de façon à permettre la saisie directe de l'information, sur ordinateur, dans les principaux points d'enregistrement. Cette modification permet une plus grande souplesse au système qui peut dorénavant être consulté et mis à jour par le personnel du Ministère

---

<sup>1</sup> Huot, J., R. Bouchard et C. Gauthier. 1973. Gros gibier au Québec en 1972. Qué., Minist. Tour. Chasse Pêche. Rapp. spé. 2. 66 pp.

<sup>2</sup> Bouchard, R. et C. Gauthier. 1980. Description et bilan du programme "Fiche du Gros Gibier". Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche. RRF-69. 24 pp.

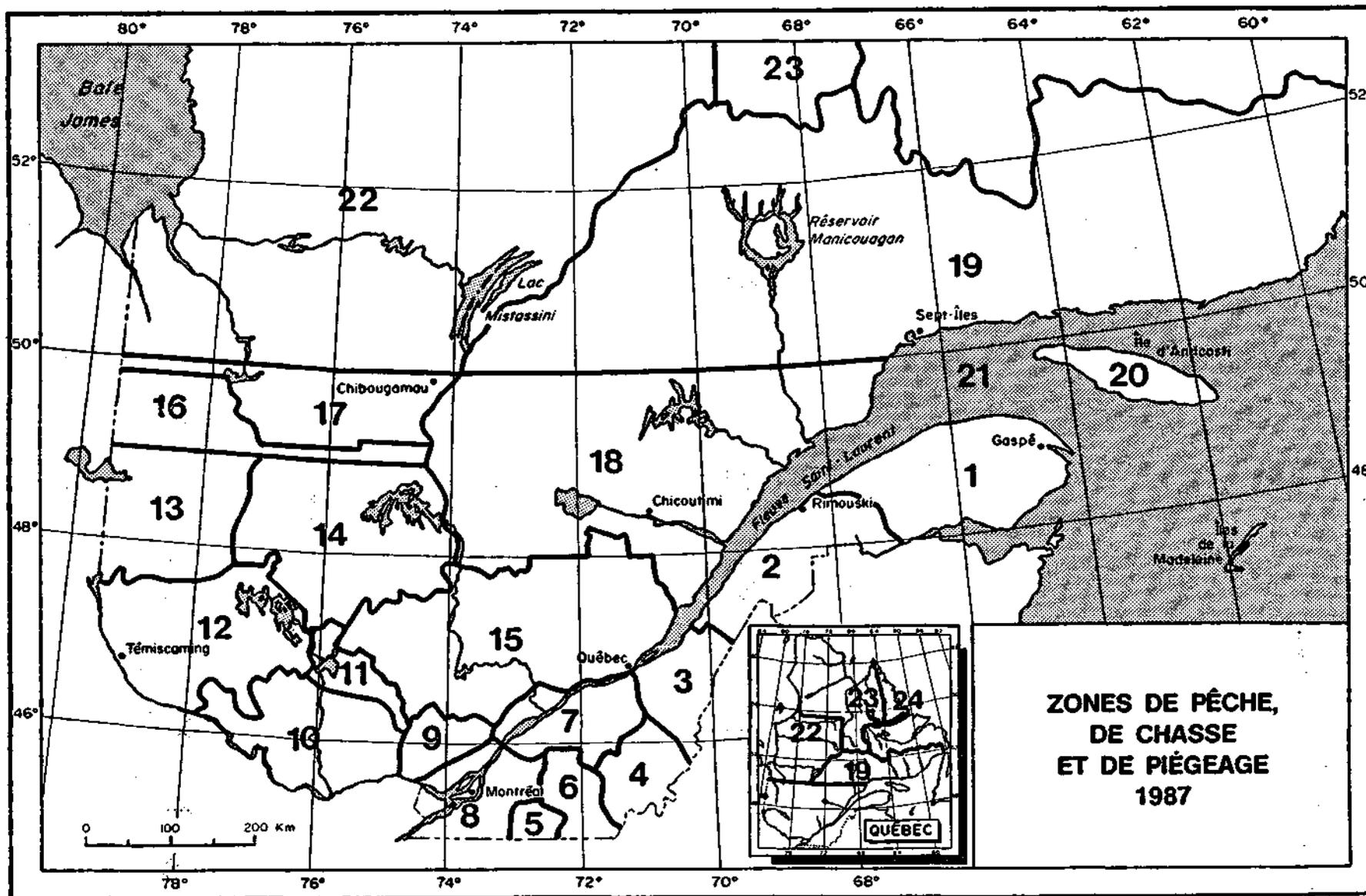
tant en région qu'au bureau central. Un document normatif<sup>3</sup> donne toute l'information nécessaire au personnel responsable de l'enregistrement.

Depuis 1972, le Ministère publie annuellement, sous le titre "Gros gibier au Québec (Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses)", un rapport présentant les données compilées par le système d'information sur la grande faune. Le présent document fait parti de cette série de publication. Les zones de chasse en vigueur lors de la saison de chasse 1987 sont illustrées à la figure 1. Aucune modification n'a été apportée, comparativement à celle de l'année 1986.

---

<sup>3</sup> Lajoie, L. 1988. Enregistrement de la grande faune et du lynx du Canada. Qué., Min. Loisir, Chasse et Pêche, Dir. gest. esp. hab.. Norme no. 88-01.

FIGURE 1. ZONES DE CHASSE EN 1987



## 1. CHASSE AU GROS GIBIER POUR LA SAISON 1987

### 1.1 L'original

#### 1.1.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive de l'original n'a pas été modifiée en 1987. Les mesures qui avaient pour but de faire baisser la récolte dans les zones 1 et 2 en 1986 ont été maintenues. La saison de chasse dans ces zones est demeurée de 7 jours et trois permis ont été annulés à chaque prise. De plus, une chasse sélective (jeune-adulte) a été expérimentée dans une pourvoirie de la zone de chasse 2, afin de vérifier la faisabilité de ce type de chasse.

#### 1.1.2 Présentation des données sur la récolte

Un total de 147 345 permis de chasse à l'original ont été vendus en 1987. Selon le rapport préliminaire du 26 août 1988, le nombre de permis vendus aux résidents du Québec (145 076) a légèrement diminué (1,6%) par rapport à 1986 (tableau 1). Les chasseurs non-résidents sont par contre un peu plus nombreux (5%). Il semble que l'augmentation constante du nombre de chasseurs connue depuis plus de 30 ans soit maintenant arrêtée ou diminuée considérablement.

La récolte totale d'originaux en 1987 est de 10 983 soit 10 375 originaux abattus dans les zones libres et 608 dans les réserves fauniques (tableau 2). La récolte totale a diminué de 2% par rapport à 1986. Le succès de chasse est toutefois identique (7,5 originaux par 100 permis vendus). La récolte par 10 km<sup>2</sup> d'habitat est de 0,17 pour l'ensemble des zones. Elle est toutefois particulièrement élevée dans les zones 2, 3, 4, 12 et 13 (tableau 3). Pour l'ensemble des zones, le rapport des sexes est de 125 mâles pour 100 femelles chez les adultes, et de 108 mâles pour 100 femelles chez les faons.

TABLEAU 1. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE DE  
L'ORIGINAL AU QUÉBEC<sup>a</sup>  
- PÉRIODE DE 1972 À 1987 -

Année	Nombre d'originaux	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (Jours) <sup>c</sup>	
		Résidents	Non Résidents <sup>b</sup>		arme à feu	arc
1972	6 762	59 552	2 473	10,9	9-24	-
1973	7 566	68 083	3 224	10,6	9-23	-
1974	7 317	73 735	3 288	9,5	9-23	-
1975	7 843	84 480	1 418	9,3	9-31	9
1976	7 446	91 903	1 283	8,0	9-31	9
1977	8 357	98 331	1 246	8,4	9-38	9
1978	8 978	101 332	1 433	8,7	9-38	9
1979	8 202	98 404	2 328	8,1	9-38	9
1980	9 362	115 411	1 708	8,0	9-38	9
1981	9 760	124 983	1 318	7,7	9-31	7
1982	11 811	133 470	1 365	8,8	9-31	7
1983	11 327	137 445	1 661	8,1	9-31	7
1984	11 350	146 658	1 997	7,6	9-31	14
1985	10 958	145 029	2 156	7,4	9-31	14
1986	11 178	147 521	2 155	7,5	7-31	11
1987	10 983	145 076 <sup>d</sup>	2 269 <sup>d</sup>	7,5	7-31	11

a Données incluant la chasse avec arme à feu et arc

b Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'original à compter de 1975

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones

d Rapport partiel du 26 août 1988.

TABLEAU 2. RÉCOLTE D'ORIGNAUX PAR ZONE DE CHASSE  
ET DANS LES RÉSERVES FAUNIQUES  
- SAISON DE CHASSE 1987 -

Zone de chasse	Durée (jours)	Récolte		
		Arme à feu	Arc	Total
1	7a(11)b	464	35	499
2	7(11)	452	30	482
3	9(11)	193	18	211
4	9(11)	265	35	300
5	--(11)	0	0	0
6	--(11)	0	10	10
7	--(11)	0	66	66
8	--(11)	0	5	5
9	--(11)	0	141	141
10	9(11)	596	21	617
11	9(11)	128	1	129
12	16(11)	987	10	997
13	16(11)	1 292	6	1 298
14	23(11)	1 087	10	1 097
15	16(11)	1 149	11	1 160
16	23(11)	344	2	346
17	23(11)	106	0	106
18	23(11)	2 087	8	2 095
19	31(11)	724	1	725
20	31(--)	18	0	18
22	31(11)	72	1	73
<b>Sous-total</b>		<b>9 964</b>	<b>411</b>	<b>10 375</b>
<b>Réserves fauniques</b>		<b>608</b>	<b>0</b>	<b>608</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 572</b>	<b>411</b>	<b>10 983</b>

a Durée de la saison de chasse à l'arme à feu

b Durée de la saison de chasse à l'arc

TABLEAU 3. RÉCOLTE ET SUPERFICIE D'HABITAT POUR L'ORIGINAL DANS LES ZONES DE CHASSE<sup>a</sup>, EXCLUANT LES RÉSERVES FAUNIQUES - SAISON DE CHASSE 1987 -

Zone de chasse	Récolte/10 km <sup>2</sup> d'habitat	Récolte totale	Récolte/10 km <sup>2</sup>	Superficie (km <sup>2</sup> )	
				totale	habitat
1	0,27	499	0,18	26 435	17 861
2	0,45	482	0,29	16 231	10 496
3	0,46	211	0,24	8 718	4 618
4	0,54	300	0,37	8 015	5 604
5b	0	0	0	2 151	1 337
6b	0,00	10	0,00	6 474	3 715
7b	N.C.	66	0,01	6 455	N.C.
8b	N.C.	5	0,03	1 500	N.C.
9b	0,31	141	0,28	5 084	4 484
10	0,32	617	0,28	21 927	19 300
11	0,28	129	0,24	5 401	4 600
12	0,45	997	0,40	20 600	18 500
13	0,56	1 298	0,51	25 667	23 200
14	0,29	1 097	0,29	37 750	37 750
15	0,25	1 160	0,24	49 227	46 500
16	0,19	346	0,18	19 750	17 775
17	N.C.	106	0,05	22 961	N.C.
18	0,24	2 095	0,22	94 257	88 957
19	0,04	725	0,03	225 210	180 170
20	0,05	18	N.C.	N.C.	3 967
22	N.C.	73	0,007	101 690	N.C.
<b>TOTAL</b>	<b>0,17</b>	<b>10 375</b>	<b>0,15</b>	<b>678 297</b>	<b>452 824</b>

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc

b Chasse à l'arc seulement

N.C.: Non calculé.

L'âge moyen des adultes a été estimé à 3,6 ans. L'âge des femelles est toutefois plus élevé (4,1 ans) que celui des mâles (3,1 ans). Les animaux de 1,5 ans représentent 36% des orignaux tués et 57% des femelles de 2,5 ans et plus sont lactantes (tableau 4). Les tableaux 5, 6 et 7 indiquent quelques caractéristiques de la récolte, respectivement dans les zones de chasse, les zecs et les réserves fauniques.

La figure 2 illustre le nombre d'orignaux par 1 000 km<sup>2</sup> tués à la chasse en 1987 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km<sup>2</sup>). Cette figure illustre la distribution de la récolte au Québec. La récolte est supérieure à 10 orignaux/1000 km<sup>2</sup> dans presque tout le territoire situé au sud du 50° parallèle. Les récoltes les plus élevées (>50/1000 km<sup>2</sup>) ont été effectuées dans le sud-ouest du Québec.

### 1.1.3 Interprétation (Par Rhéaume Courtois, D.G.E.H.)

Les statistiques de chasse montrent que les populations québécoises d'orignaux sont très fortement exploitées. Le succès de chasse est à son plus bas niveau depuis plus de 30 ans, les femelles et les faons représentent plus de la moitié de la récolte et l'âge moyen des adultes est aussi à son plus bas niveau depuis que cette statistique est comptabilisée (1972).

Cette situation est sans doute causée par un effort de chasse trop élevé, le nombre de permis vendus ayant décuplé au cours des 20 dernières années. La situation semble toutefois se stabiliser. Depuis 1984, il se vend annuellement entre 147 000 et 150 000 permis par année et le succès de chasse se maintient à 7,5% depuis 1985. À titre de comparaison, le succès de chasse était d'environ 20% au milieu des années 60.

Dans les conditions actuelles, la chasse de l'orignal ne pourra pas se développer davantage. Si l'on exclut les légères fluctuations annuelles, la récolte est stable ou en légère

**TABLEAU 4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION D'ORIGNAUX  
RÉCOLTÉE DANS LES ZONES DE CHASSE  
- SAISON DE CHASSE 1987 -**

Zone de chasse	1	2	3	4	5 <sup>c</sup>	6 <sup>c</sup>	7 <sup>c</sup>	8 <sup>c</sup>	9 <sup>c</sup>	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	22	TOTAL
Pourcentage des jeunes de 1,5 an	40,0	41,0	38,4	45,2	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	30,0	30,8	33,3	36,6	36,4	39,2	29,6	27,3	34,5	35,6	29,2	N.C.	44,8	36
Moyenne d'âge (n)	3,3 255	3,1 144	3,0 112	3,0 135	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	3,3 10	4,2 13	3,1 12	4,1 257	3,8 239	3,9 194	4,3 230	3,9 143	3,8 55	3,5 317	4,6 154	N.C. N.C.	3,1 29	3,6 2299
Pourcentage des femelles avec lait <sup>a</sup> (n)	48,2 47	69,3 62	59,5 29	73,5 47	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	71,9 23	42,3 85	55,8 23	59,2 137	53,3 190	58,8 147	55,0 190	51,0 53	80,6 15	60,6 308	47,1 82	N.C.	47,4 4	57 1442
Nombre de mâles par 100 femelles <sup>b</sup>	142	229	129	326	N.C.	N.C.	341	N.C.	152	88	96	108	107	151	111	125	190	134	164	N.C.	258	125

a: On suppose que toutes les femelles en lactation sont âgées de 2,5 ans et plus.

b: Basé sur la récolte totale des orignaux adultes enregistrés dans les zones concernées.

c: Chasse à l'arc seulement

N.C.: Non calculé.

n: Nombre d'animaux dans l'échantillon

**TABLEAU 5. SEXE ET GROUPE D'ÂGE DE LA RÉCOLTE D'ORIGNAUX DANS LES ZONES DE CHASSE ET DANS LES RÉSERVES FAUNIQUES - SAISON DE CHASSE 1987 -**

Zone de chasse	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	ind.	TOTAL
1	222(24)	165(8)	77(3)	0(0)	464(35)
2	186(20)	168(9)	98(1)	0(0)	452(30)
3	84(12)	72(2)	37(4)	0(0)	193(18)
4	94(21)	103(8)	68(6)	0(0)	265(35)
5	0(0)	0(0)	0(0)	0(0)	0(0)
6	0(4)	0(3)	0(2)	0(1)	0(10)
7	0(41)	0(12)	0(12)	0(1)	0(66)
8	0(1)	0(4)	0(0)	0(0)	0(5)
9	0(73)	0(48)	0(20)	0(0)	0(141)
10	235(12)	273(8)	88(1)	0(0)	596(21)
11	47(1)	55(0)	26(0)	0(0)	128(1)
12	443(8)	418(1)	124(1)	2(0)	987(10)
13	559(5)	524(1)	209(0)	0(0)	1 292(6)
14	564(8)	377(1)	141(1)	5(0)	1 087(10)
15	519(8)	471(2)	151(1)	8(0)	1 149(11)
16	172(0)	136(2)	34(0)	2(0)	344(2)
17	59(0)	31(0)	16(0)	0(0)	106(0)
18	999(5)	746(3)	329(0)	13(0)	2 087(8)
19	397(1)	242(0)	76(0)	9(0)	724(1)
20	13(0)	5(0)	0(0)	0(0)	18(0)
22	48(1)	21(0)	3(0)	0(0)	72(1)
<b>Sous-total</b>	<b>4 641(245)</b>	<b>3 807(112)</b>	<b>1 477(52)</b>	<b>39(2)</b>	<b>9 964(411)</b>
Pourcentage	46,7(59,6)	38,2(27,3)	14,8(12,7)	0,3(0,4)	100(100)
<b>Réserves</b>					
<b>fauniques</b>	<b>379(0)</b>	<b>201(0)</b>	<b>28(0)</b>	<b>0(0)</b>	<b>608(0)</b>
Pourcentage	62,0%	33,2%	4,8%	0%	100%

a Chasse à l'arme à feu

b Chasse à l'arc.

TABLEAU 6. SEXE ET GROUPE D'ÂGE DE LA RÉCOLTE D'ORIGNAUX  
DANS LES ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE<sup>a</sup>  
- SAISON DE CHASSE 1987 -

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
<b>Région 01</b>					
York-Baillargeon	0	0	0	0	0
des Anses	0	0	0	0	0
du Bas St-Laurent	32	32	8	0	72
Casault	17	14	6	0	37
Chapais	12	11	8	0	31
Owen	12	8	5	0	25
TOTAL	73	65	27	0	165
<b>Région 02</b>					
de l'Anse Saint-Jean	2	0	2	0	4
Chauvin	15	3	4	0	22
du Lac-de-la-Boiteuse	4	6	2	0	12
du Lac Bréboeuf	3	7	3	0	13
de la Lièvre	10	10	9	0	29
Martin-Valin	16	10	5	0	31
Mars-Moulin	12	18	9	0	39
Onatchiway-Est	11	10	4	0	25
des Passes	10	14	7	0	31
de la Rivière-aux- Rats	20	15	1	0	36
TOTAL	103	93	46	0	242
<b>Région 03</b>					
Batiscan-Neilson	11	12	4	0	27
Buteux-Bas-Saguenay	5	2	0	0	7
Jaro	8	2	1	0	11
du Lac-au-Sable	3	3	2	0	8
des Martres	4	5	2	0	11
de la Rivière-Blanche	13	10	10	0	33
TOTAL	44	34	19	0	97
<b>Région 04</b>					
de la Bessonne	6	12	5	1	24
Borgia	8	8	2	0	18
du Chapeau-de-Paille	20	29	4	1	54
Flamand	6	6	3	0	15
Frémont	4	2	1	0	7
du Gros-Brochet	14	10	1	0	25
Jeannotte	9	8	5	0	22
Kiskissink	19	16	5	0	40
de la Croche	4	4	2	0	10
Ménokéosawin	6	5	2	0	13
Tawachiche	3	5	3	0	11
Wessonneau	7	14	5	0	26
TOTAL	106	119	38	2	265

ZEC	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
<b>Région 05</b>					
Louise Gosford	12	16	7	0	35
<b>Région 06</b>					
Boullé	1	0	0	0	1
Collin	10	4	0	0	14
Lavigne	22	14	3	0	39
de la Maison-de- Pierre	9	14	2	0	25
Mazana	5	5	1	0	11
des Nymphes	9	5	2	0	16
TOTAL	56	42	8	0	106
<b>Région 07</b>					
Bras-Coupé-Désert	29	22	13	0	64
Capitachouane	27	19	5	0	51
Festubert	19	17	2	0	38
Lesueur	18	15	4	0	37
Mitchinamecus	16	13	2	0	31
Normandie	10	8	1	0	19
Petawaga	20	20	10	0	50
Pontiac	31	42	11	0	84
Rapides-des-Joachims	13	15	1	0	29
Saint-Patrice	30	34	12	0	76
TOTAL	213	205	61	0	479
<b>Région 08</b>					
Dumoine	26	24	8	0	58
Maganasipi	26	11	4	0	41
Restigo	19	12	2	0	33
TOTAL	71	47	14	0	132
<b>Région 09</b>					
Trinité	9	5	1	1	16
Iberville	6	9	4	1	20
Forestville	8	4	0	0	12
Labrieville	3	2	0	0	5
Matimek	3	3	1	0	7
Nordique	2	3	0	0	5
Varin	2	1	0	0	3
TOTAL	33	27	6	2	68
GRAND TOTAL	711	648	226	4	1 589

a Les données incluent la chasse avec arme à feu et arc

**TABEAU 7. CHASSE CONTINGENTÉE DE L'ORIGINAL DANS LES RÉSERVES FAUNIQUES  
- PÉRIODE DE 1982 À 1987 -**

RÉSERVE	NOMBRE D'ORIGNAUX						NOMBRE DE CHASSEURS						SUCCÈS DE CHASSE					
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Ashuapmushuan*	22	18 <sup>(1)</sup>	21	18	18	16	180	180	180	180	180	180	36,7	30,0	35,0	30,0	37,7	26,6
Chic-Chocs					23	22					96	99					76,7	73,3
Dunière	32 <sup>(2)</sup>	38 <sup>(1)</sup>	32 <sup>(2)</sup>	38	33	35	150	150	150	150	160	163	64,0	76,0	64,0	76,0	66,0	68,0
Matane	60 <sup>(2)</sup>	64	70 <sup>(1)</sup>	62	84	83	231	231	231	231	294	303	77,9	83,1	90,9	80,5	92,3	91,2
Laurentides	144	148 <sup>(1)</sup>	133	122 <sup>(1)</sup>	142	113	774	826	855	894	992	1011	55,8	58,7	51,6	47,2	48,0	40,1
Mastigouche	78 <sup>(1)</sup>	66 <sup>(2)</sup>	75 <sup>(4)</sup>	64 <sup>(3)</sup>	60	69	540	540	540	540	474	548	43,3	36,6	41,7	44,0	38,0	41,0
Rouge Matawin	54 <sup>(1)</sup>	47	51	53	59	44	240	240	300	300	337	352	67,5	58,8	51,0	53,0	59,0	44,0
Portneuf	35 <sup>(2)</sup>	35 <sup>(1)</sup>	28 <sup>(3)</sup>	31	36	32	285	285	285	285	285	341	36,8	36,8	29,5	32,6	37,0	33,7
Saint-Maurice	16 <sup>(1)</sup>	27	24	17	27	25	177	180	180	180	254	255	27,1	45,0	38,1	27,0	36,0	33,3
La Verendrye	186 <sup>(2)</sup>	138	159	154	168	154	1017	1050	1176	1176	1290	1349	53,1	39,4	40,6	39,3	42,9	39,2
Sept-Îles- Port-Cartier	—	—	7	6	5	15	—	—	—	72	127	129	—	—	29,2	25,0	10,0	35,0
Anticosti	—	19	29	28	20		—	57	57	99	77		—	100,0	88,0	85,0	83,0	
<b>TOTAL</b>	<b>627</b>	<b>600</b>	<b>629</b>	<b>593</b>	<b>675</b>	<b>608</b>	<b>3594</b>	<b>3739</b>	<b>3954</b>	<b>4107</b>	<b>4566</b>	<b>4730</b>						

\* : Anciennement Chibougamau

( ): Animaux abattus accidentellement non inclus dans le total

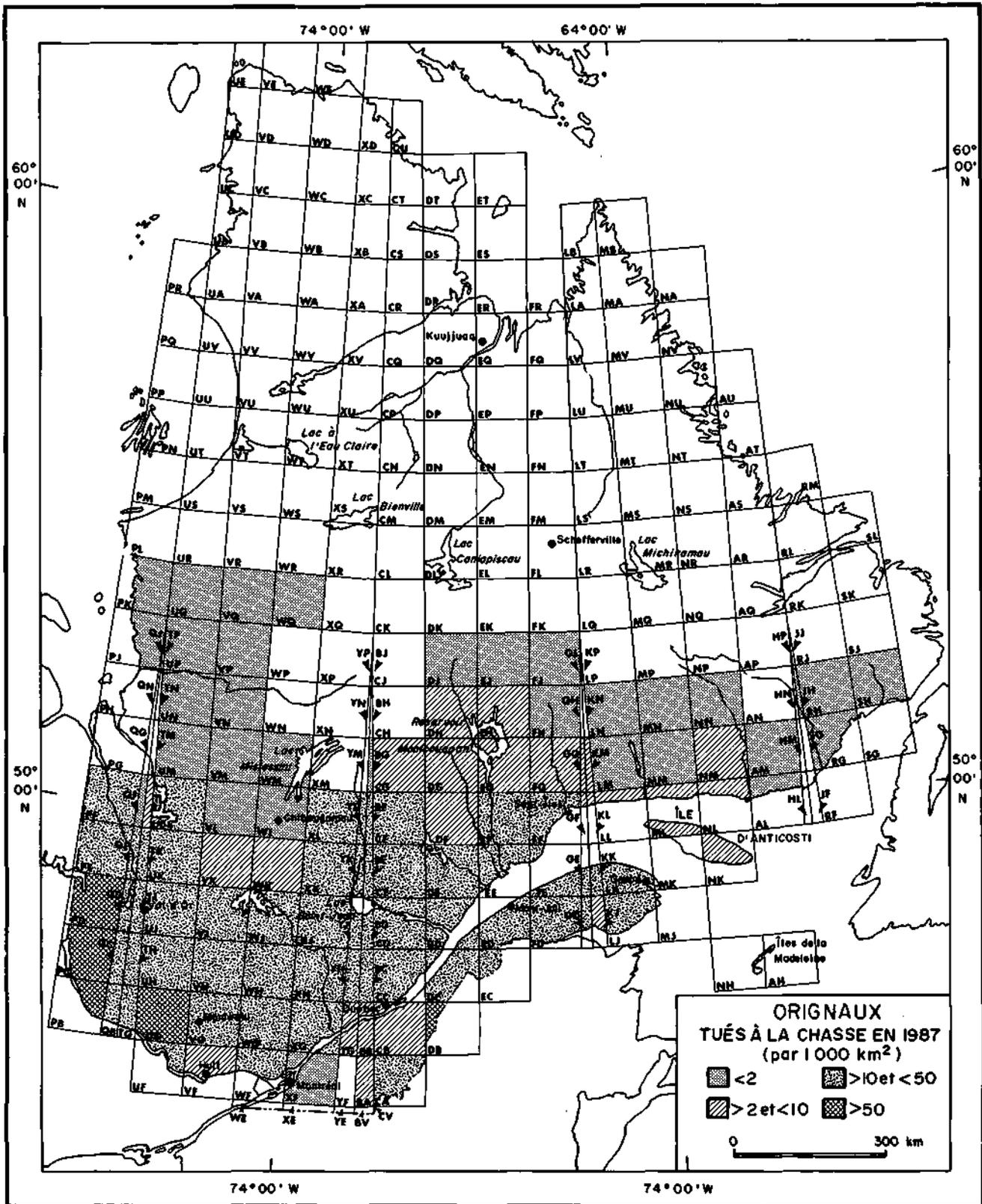


FIGURE 2. ORIGNAUX TUÉS À LA CHASSE EN 1987

diminution depuis 1972 et ce, dans l'ensemble de la province sauf sur la Côte-Nord. Mais, à cet endroit aussi la récolte semble plafonner; le rythme d'accroissement était de 34% en 1985, 22% en 1986 et 2% en 1987. Un inventaire aérien récent montre d'ailleurs que la chasse affecte les populations dans les parties accessibles de la zone de chasse 19.

Les habitudes des chasseurs semblent changer un peu depuis quelques années. Ainsi, la chasse à l'arc gagne en popularité. La récolte des archers est passée de 94 orignaux en 1982 à 411 en 1987 (+ 337%). Le Ministère accueille environ 1000 chasseurs de plus dans les réserves (3 594 en 1982 et 4 566 en 1986) grâce à l'ouverture de nouveaux territoires: Anticosti en 1983, Port-Cartier/Sept-Îles en 1984 et Chic-Chocs en 1986. Toutefois, durant cette période, la récolte à l'arme à feu dans les zones libres a diminué, elle est passée de 9 201 en 1982 à 8 284 orignaux en 1987, soit une diminution de 10%; la majeure partie des changements se sont produits entre 1982 et 1985.

Compte tenu des observations tirées des statistiques de chasse, il apparaît probable que la récolte totale diminuera au cours des prochaines années si les modalités actuelles sont maintenues. Une certaine proportion des usagers risquent d'abandonner la chasse de l'orignal car le succès demeurera très faible. Une analyse sommaire par zone de chasse suggère des problèmes dans certaines zones. Des mesures correctives devront être apportées au moins dans ces endroits.

## 1.2 Le cerf de Virginie

### 1.2.1 Réglementation

La réglementation concernant la chasse sportive du cerf de Virginie n'a subi aucune modification en 1987. De plus, pour une troisième année consécutive, une chasse limitée des cerfs sans bois a été autorisée. En 1987, 4 300 permis spéciaux ont été

distribués, par tirage au sort, dans 7 zones. Le nombre de permis ainsi attribués a plus que doublé comparativement à 1985, où 1 940 permis avaient été distribués dans 4 zones.

### 1.2.2 Présentation des données sur la récolte

La récolte totale de cerf de Virginie en 1987 est de 17 344 animaux et se répartit comme suit: 7 548 sur l'île d'Anticosti et 9 796 pour le reste du Québec.

Pour l'ensemble du Québec, excluant l'île d'Anticosti, 114 121 permis de chasse au Cerf de Virginie ont été vendus à des résidents, ce qui représente une augmentation d'environ 1% par rapport à l'année 1986, (Données en date du 26 août 1988). La vente de permis à des non-résidents a augmenté de 8% comparativement à l'année 1986 (tableau 8). De plus, tel que mentionné précédemment, 4 300 permis spéciaux pour la chasse des cerfs sans bois ont été attribués.

Sur l'île d'Anticosti, le nombre de permis vendus à des résidents a diminué de 17% en 1987, alors que la vente de permis à des non-résidents a augmenté de 73%. La récolte a diminué de 5,4% comparativement à l'an dernier, elle est de 7 548 cerfs. Il en résulte une diminution du succès de chasse qui est passé de 1,76 cerf/chasseur en 1986 à 1,51 en 1987 (tableau 9).

La récolte totale de cerfs de Virginie en 1986, à l'exclusion de l'île d'Anticosti, est de 9 796, soit 7 653 cerfs avec bois et 2 143 cerfs sans bois. Le succès de chasse est de 8,5% (tableau 8). Le tableau 10 présente la récolte de cerfs de Virginie par zone de chasse. La récolte par 100 km<sup>2</sup> d'habitat est particulièrement élevée dans les zones 5, 8 (partie sud) et 10 (tableau 11). Les tableaux 12 et 13 indiquent le sexe et le groupe d'âge des cerfs de Virginie récoltés par zones de chasse et par zones d'exploitation contrôlée.

**TABLEAU 8. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE  
DU CERF DE VIRGINIE AU QUÉBEC<sup>a</sup>  
- PÉRIODE DE 1972 À 1987 -**

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (Jours) <sup>c</sup>	
		Résidents	Non Résidents		arme à feu	arc
1972	4 321	65 511	1 261	6,5	5-16	-
1973	3 491	67 096	1 469	5,1	5-16	-
1974	1 141	56 637	1 097	2,0	5-16	-
1975	1 258	59 951	480	2,1	5-16	-
1976	2 068	64 339	491	3,2	5-16	-
1977	2 123	77 173	671	2,7	5-16	-
1978	1 985	70 654	671	2,8	5-16	-
1979	2 196	66 264	762	3,3	5-16	-
1980	4 201	79 436	841	5,2	5-16	14
1981	7 835	109 159	1 385	7,1	5-16	14
1982	3 932	103 080	1 348	3,8	5-16	14
1983	4 753	100 116	1 456	4,7	5-16	14
1984	6 855	93 910	740	7,2	12-16	14
1985	7 437	100 524	882	7,3	12-16	14
1986	9 499	113 354	998	8,3	12-16	11
1987	9 796	114 121 <sup>d</sup>	1 081 <sup>d</sup>	8,5	12-16	11

a À l'exclusion de l'île d'Anticosti.

b Les données incluent la chasse avec arme à feu et la chasse à l'arc.

c Durée de la plus courte et de la plus longue saison de chasse dans les zones.

d Rapport partiel au 26 août 1988.

TABLEAU 9. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE DU CERF DE VIRGINIE À  
L'ÎLE D'ANTICOSTI  
- PÉRIODE DE 1972 À 1987 -

Année	Nombre de cerfs	Permis vendus <sup>a</sup>		Succès <sup>b</sup> (cerf/ chasseur)	Durée de la chasse (Jours)
		Résidents	Non Résidents		
1972	2309	677	934	1,43	215
1973	2601	748	923	1,56	215
1974	2376	854	746	1,51	215
1975	1660	851	527	1,20	104
1976	2274	1034	221	1,81	86
1977	2078	1225	155	1,51	85
1978	2493	1498	150	1,79	88
1979	2891	1619	137	1,65	91
1980	3283	2020	93	1,55	91
1981	4758	2628	82	1,76	117
1982	5978	3455	168	1,65	105
1983	6471	3549	220	1,72	112
1984	7099	4271	538	1,48	114
1985	7881	4325	739	1,56	121
1986	7983	3694	842	1,76	123
1987	7548	3629	1462	1,51	123

a Permis valable pour abattre deux cerfs.

b Le taux de succès est calculé à partir du nombre de chasseurs, en considérant le droit de prélever deux cerfs pour chaque permis vendu.

TABLEAU 10. RÉCOLTE DE CERFS DE VIRGINIE PAR ZONE DE CHASSE  
- SAISON DE CHASSE 1987 -

Zone de chasse	Durée de la chasse (jours)		Récolte		Total
	Arme à feu	Arc	Arme à feu	Arc	
1	16	11	1 107	19	1 126
2	16	11	754	34	788
3	16	11	398	14	412
4	12	11	426	19	445
5	12	11	982	103	1 085
6	12	11	711	60	771
7	--	11	--	52	52
8	16	11	235	39	274
9	12	11	390	21	411
10	16	11	3 603	130	3 733
11	16	11	664	29	693
<b>SOUS-TOTAL</b>			9 275	521	9 796 <sup>a</sup>
20	123		7 548	--	7 548
<b>TOTAL</b>			16 823	521	17 344

<sup>a</sup> Donnée incluant 6 cerfs dont la zone est indéterminée.

TABLEAU 11. RÉCOLTE ET SUPERFICIE D'HABITAT POUR LE CERF DE VIRGINIE  
DANS LES ZONES DE CHASSE<sup>a</sup>  
-SAISON DE CHASSE 1987 -

Zone de chasse	Récolte/100 km <sup>2</sup> d'habitat	Récolte <sup>a</sup> totale	Récolte/100 km <sup>2</sup>	Superficie (km <sup>2</sup> )	
				total	habitat
1	5,9	1126	4,3	26 435	19 043
2	6,6	788	4,9	16 231	11 950
3	7,1	412	4,7	8 718	5 800
4	7,9	445	5,5	8 015	5 604
5	79,2	1085	51,6	2 151	1 377
6	20,8	771	11,9	6 474	3 715
7	N.C.	52	0,8	6 455	N.C.
8	64,5	274	18,3	1 546 <sup>b</sup>	425
9	9,1	411	8,1	5 084	4 484
10	34,9	3733	17,0	21 927	10 710
11	22,8	693	12,8	5 401	3 034
20	98,3	7548	98,3	7 673 <sup>c</sup>	7 673

a Incluant la récolte pendant la chasse à l'arc

b Superficie de la partie sud de la zone 8

c Superficie de la partie ouverte à la chasse seulement

N.C. Non calculé

**TABLEAU 12. SEXE ET GROUPE D'ÂGE DE LA RÉCOLTE DE CERFS DE VIRGINIE DANS LES ZONES DE CHASSE - SAISON DE CHASSE 1987 -**

<b>Zone</b>	<b>Mâles adultes</b>	<b>Femelles adultes</b>	<b>Faons</b>	<b>Ind.</b>	<b>Total</b>
1	855a (2) <sup>b</sup>	173 (9)	79 (8)	0 (0)	1107 (19)
2	586 (5)	113 (14)	55 (15)	0 (0)	754 (34)
3	317 (1)	44 (7)	37 (6)	0 (0)	398 (14)
4	425 (2)	1 (1)	0 (16)	0 (0)	426 (19)
5	978 (23)	2 (42)	0 (36)	2 (2)	982 (103)
6	709 (19)	1 (21)	0 (19)	1 (1)	711 (60)
7	0 (17)	0 (12)	0 (22)	0 (1)	0 (52)
8	185 (11)	31 (14)	19 (12)	0 (2)	235 (39)
9	326 (8)	52 (8)	12 (5)	0 (0)	390 (21)
10	2636 (34)	596 (53)	357 (43)	14 (0)	3603 (130)
11	487 (7)	120 (13)	57 (9)	0 (0)	664 (29)
12	2 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	2 (0)
14	0 (0)	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (1)
15	3 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	3 (0)
<b>SOUS-TOTAL</b> (521)	<b>7509(129)</b>	<b>1133(194)</b>	<b>616(192)</b>	<b>17 (6)</b>	<b>9275 (521)</b>
Anticosti	3910 (0)	2454 (0)	1184 (0)	0 (0)	7548 (0)
<b>TOTAL</b>	<b>11419(129)</b>	<b>3587(194)</b>	<b>1800(192)</b>	<b>17 (6)</b>	<b>16823 (521)</b>

a Chasse à l'arme à feu

b Chasse à l'arc.

**TABLEAU 13. RÉCOLTE DE CERFS DE VIRGINIE DANS LES ZONES  
D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE  
- SAISON DE CHASSE 1987 -**

Zec	Mâles adultes	Femelles adultes	Faons	Indéterminés	TOTAL
York-Bail- largeon	3	2	2	0	7
Casault	12	7	4	0	23
Bas- St-Laurent	74	14	3	0	91
Owen	20	4	4	0	28
Chapais	14	0	0	0	14
Jaro	31	16	16	0	63
Louise- Gosford	7	0	0	0	7
<b>TOTAL</b>	<b>161</b>	<b>43</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>233</b>

La figure 3 illustre le nombre de cerfs de Virginie par 1 000 km<sup>2</sup> tués à la chasse en 1987 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km<sup>2</sup>). La récolte de cerf de Virginie se fait dans l'extrême sud du Québec, la péninsule gaspésienne et l'île d'Anticosti.

### 1.2.3 Interprétation (Par François Potvin, D.G.E.H.)

#### **Anticosti**

À Anticosti, la récolte a diminué de 5% par rapport à 1986, même si le nombre de chasseurs s'est accru de 12%. Le succès de chasse a été de 1,51 cerf/chasseur, comparativement à 1,76 l'année précédente. Comme l'hiver 1986-1987 avait été très rigoureux, un tel déclin était anticipé.

#### **Chasse à l'arc**

La saison de chasse à l'arc est restée à 11 jours, tout comme en 1986. Malgré tout, la récolte des archers s'est accrue de 22%. Le nombre de chasseurs à l'arc n'est pas connu, mais le cours aux archers rendu obligatoire en 1987 ne semble pas avoir réduit sensiblement le nombre d'adeptes.

#### **Chasse à l'arme à feu**

Les chasseurs ont prélevé 7 524 mâles avec bois durant la saison à l'arme à feu, ce qui représente une hausse de 2% par rapport à 1986 et constitue un record historique. L'hiver 1986-1987 ayant été moyennement rigoureux, une récolte comparable à l'année précédente était attendue. Dans toutes les zones, les conditions de chasse ont été moins propices: il n'y a pas eu présence de neige au sol de façon appréciable et des pluies abondantes au cours de la première semaine ont même rendu les

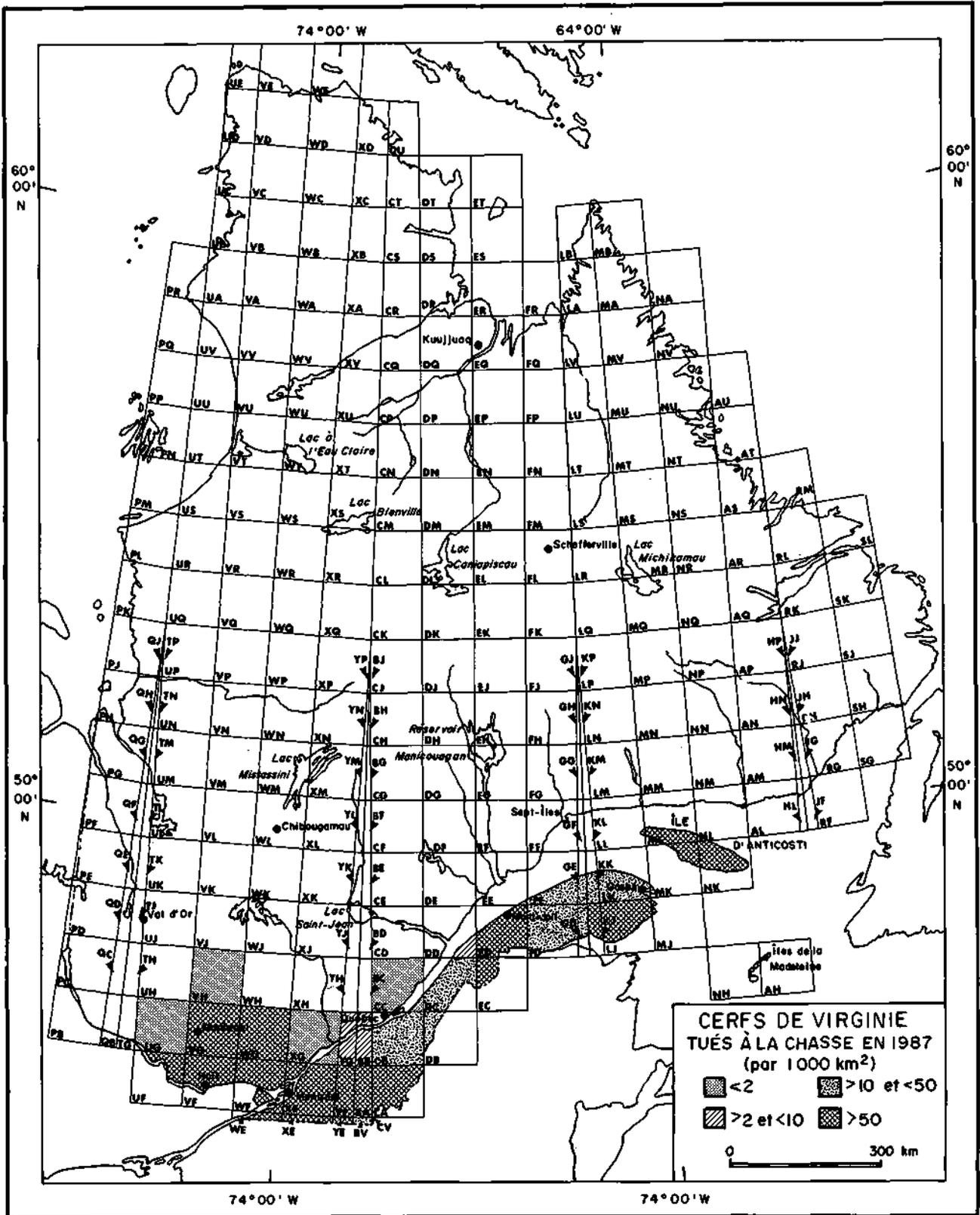


FIGURE 3. CERFS DE VIRGINIE TUÉS À LA CHASSE EN 1987

conditions encore moins attrayantes. Quant aux périodes de chasse, elles furent identiques à 1986. Le nombre de détenteurs de permis a augmenté de 1% pour atteindre 116 000 environ.

La stabilité provinciale de la récolte masque des variations importantes au niveau régional entre 1987 et 1986. Les zones les plus à l'est (1, 2 et 3), qui profitent normalement davantage de la présence de neige au sol, ont connu des baisses de 15 à 22%. À l'inverse, toutes les zones du sud du Québec (4, 5, 6 et 8 Sud) affichent des hausses marquées, allant de 16 à 52%. Enfin, dans l'Outaouais - Laurentides (zones 9, 10 et 11), la situation est restée plutôt stationnaire.

#### Chasse des cerfs sans bois

Depuis 3 ans, une chasse limitée des cerfs sans bois est autorisée. En 1987, le Ministère a reçu 60 000 inscriptions au tirage au sort, comparativement à 66 000 en 1986. Au total, 4 300 permis spéciaux ont été distribués pour 7 zones, ce qui a permis le prélèvement de 1 135 biches et 616 faons. Le succès de chasse a varié de 29 à 52% selon la zone.

<u>Zone</u>	<u>Permis</u>	<u>Récolte</u>	<u>Succès (%)</u>
1	820	252	31
2	540	168	31
3	270	81	30
8 Sud	170	50	29
9	219	64	29
10	1 950	955	49
11	340	177	52
<b>Total</b>	<b>4 300</b>	<b>1 747</b>	<b>41</b>

Le succès global est similaire à 1986. Le nombre de faons/100 biches (54) a augmenté par rapport à l'année précédente (42) et est identique à 1985. Il reste bien inférieur à celui mesuré en 1981 (83) ou avant l'imposition de la loi du mâle en 1974 (90-

100 environ). Comme les données sont probablement biaisées à cause de la sélectivité des chasseurs, ceci ne signifie pas nécessairement qu'il y a eu baisse de la reproduction au cours des dernières années.

### **Conclusion**

La population de cerfs continue sa progression dans la région Sud du Québec. Ailleurs, elle paraît plutôt stable. L'hiver 1987-1988 fut facile à modéré dans la plupart des zones sauf en Gaspésie. Un accroissement de la récolte est prévu l'automne prochain, particulièrement si les conditions de chasse sont bonnes.

## **1.3 Le caribou**

### **1.3.1 Réglementation**

La réglementation concernant la chasse sportive du caribou n'a pas été modifiée en 1987. La chasse dure 31 jours dans la zone 19, 37 jours dans la zone 24 et 152 jours dans la zone 23. Rappelons que, dans la zone 23, une saison de chasse hivernale (février, mars, avril) a été ouverte en 1983.

De plus, dans les zones 23 et 24, il y a possibilité de prendre 2 caribous par permis. Par contre dans la zone 19, un seul caribou peut être tué par permis et le nombre de permis distribués est limité à 600.

### **1.3.2 Présentation des données sur la récolte**

Le nombre de permis vendus à des résidents a augmenté de 7,2% en 1987, tandis que les ventes à des non-résidents ont augmenté de 37,0%.

TABLEAU 14. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE DU CARIBOU AU QUEBEC  
- PÉRIODE DE 1972 À 1987 -

Année	Nombre de caribous	Permis vendus		Succès (%)	Durée de la chasse (Jours)
		Résidents	Non Résidents <sup>a</sup>		
1972	887	1139	2473	24,5	30
1973	1231	1775	3224	24,6	30
1974	1768	2724	3288	29,4	37
1975	1437	2202	358	56,1	37
1976	1735	2525	330	60,7	37
1977	1663	2359	343	61,5	37
1978	1946	2512	467	65,3	37
1979	2463	2794	698	70,5	37
1980	2866	3890	665	62,9	37
1981	3392	4805	827	60,2	37
1982	2936	3700	839	64,7	37
1983	4056	2905	858	53,7 <sup>b</sup>	109
1984	4483	3488	1256	47,2	118
1985	6095	3339	1761	59,7	31-152 <sup>d</sup>
1986	8960	3901	2689	67,9	31-152
1987	8797	4182 <sup>c</sup>	3686 <sup>c</sup>	55,9	31-152

a Permis de non-résidents vendus pour chasser exclusivement l'espèce à compter de 1975

b Le taux de succès à partir de 1983 est calculé en considérant le droit de prélever deux caribous pour chaque permis vendu

c Rapport partiel le 26 août 1988

d Durée de la plus courte et de la plus longue saison permise dans les zones

N.B. Les résultats de chasse ainsi que le nombre de permis vendus incluent les données concernant la chasse à l'arc et la chasse d'hiver.

**TABLEAU 15. RÉCOLTE DE CARIBOUS PAR ZONE DE CHASSE  
- SAISON DE CHASSE 1987 -**

Saison	Zone de chasse	Durée de la chasse (jours)	Mâles adultes	Femelles adultes	Petits	Indéterminés	TOTAL
Hiver	23	60	18	11	0	0	29
Automne	19	31	58	13	3	3	77
	23	92	5583	1628	442	230	7883
	24	37	275	443	86	4	808
<b>TOTAL</b>			<b>5934</b>	<b>2095</b>	<b>531</b>	<b>237</b>	<b>8797</b>

**TABLEAU 16. RÉCOLTE DE CARIBOUS À DES FINS D'ALIMENTATION PAR LES AUTOCHTONES DU NORD QUÉBÉCOIS SELON L'ETHNIE ET LA ZONE DE CHASSE**  
**- SAISON 1986-1987 -**

Zone 22			Zone 23				
Cris		Total	Inuit		Naskapis <sup>a</sup>	Monta- gnais <sup>b</sup>	Total
Nord <sup>b</sup>	Sud <sup>c</sup>		Baie d'Ungava <sup>a</sup>	Détroit et Baie d'Hudson <sup>b</sup>			
766	530	1 296	3 558 <sup>d</sup>	3 410 <sup>d</sup>	1 000 <sup>d</sup>	1 000 <sup>d</sup>	8 968

- a Récolte pratiquée majoritairement à même le troupeau de la Rivière George
- b Récolte pratiquée à même les troupeaux de la rivière George et de la rivière aux Feuilles
- c Récolte pratiquée à même les populations résidentes de la taïga
- d Extrapolée à partir d'enquêtes antérieures

Au total, 8 797 caribous ont été tués par la chasse sportive en 1987. Il s'agit d'une diminution de 1,8% par rapport à 1986 (tableau 14). Le succès de chasse est passé de 67,9% en 1986 à 55,9% en 1987. La chasse printanière dans la zone 23 a permis une récolte de 29 caribous seulement comparativement à 302 en 1986 (tableau 15).

Les prélèvements à des fins alimentaires dans les zones de chasse 22 et 23 (tableau 16) ont vraisemblablement dépassé, en nombre, la récolte sportive. Malheureusement, l'estimation de ce type de récolte demeure très imprécise pour la majorité des communautés et aucune statistique n'existe sur l'âge et le sexe des animaux récoltés. La chasse d'alimentation est probablement aussi pratiquée localement dans les zones 17, 18 et 19, mais aucune information n'est disponible à ce jour.

La figure 4 illustre la récolte par 1 000 km<sup>2</sup> par bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km<sup>2</sup>). La récolte de caribou se divise en 2 grandes zones correspondant aux zones de chasse 19 et 23-24. Dans la zone de chasse 19, dans le secteur du réservoir Manicouagan, le nombre de caribous tués est inférieur à 2/1000 km<sup>2</sup>. Plus au nord, au nord de Schefferville, le nombre de caribous tués est beaucoup plus élevé. Le troupeau de la rivière George y est exploité.

### 1.3.3 Interprétation

Après 5 années de progression, les prélèvements de caribous pratiqués par les chasseurs sportifs se sont stabilisés en 1987. Un départ prématuré du troupeau de la rivière George vers l'ouest, au-delà des territoires de chasse, explique le plafonnement observé malgré l'accroissement substantiel du nombre de chasseurs. En effet, la chasse sportive touche presque exclusivement le troupeau de la rivière George qui avait coutume de séjourner au nord de Schefferville, près de la rivière George, au cours des années soixante-dix, au moment de la saison de chasse. Le

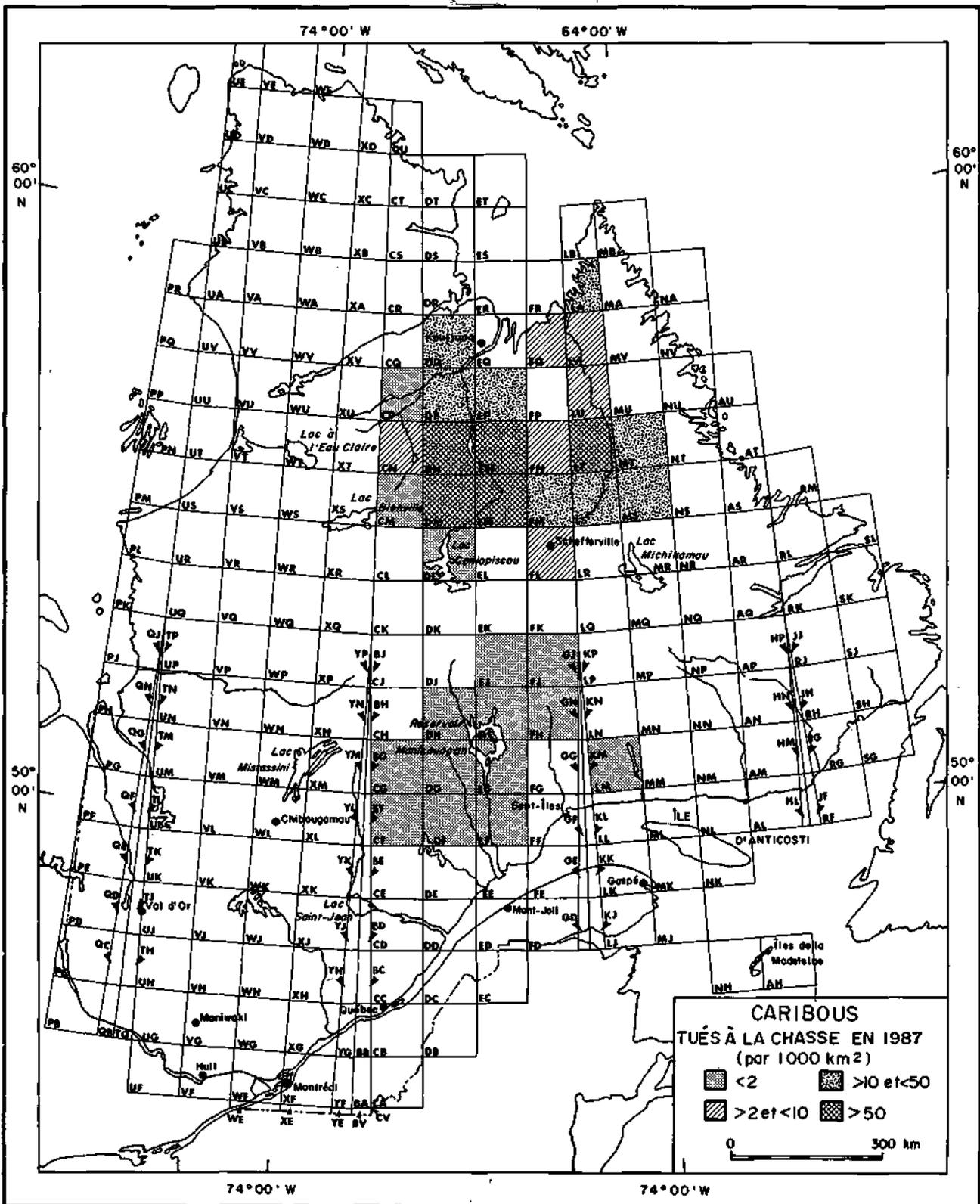


FIGURE 4. CARIBOUS TUÉS À LA CHASSE EN 1987

troupeau s'étant accru à un taux annuel dépassant dix pour cent pendant plusieurs décennies, les habitats utilisés en été se sont détériorés, ce qui a provoqué des migrations vers l'ouest de plus en plus hâtives. Les pourvoyeurs de chasse, dont on doit requérir les services dans la zone 23, ont réagi en utilisant des camps de chasse mobiles, pour s'adapter au gibier. Cette stratégie possède toutefois ses limites. Quant aux chasseurs fréquentant la zone 24, leur succès est étroitement lié à la présence du troupeau dans le territoire. C'est d'ailleurs dans cette zone que la récolte a vraiment chuté, abstraction faite de la chasse d'hiver qui a été très mauvaise l'an dernier.

Dans le cas du caribou, le succès de chasse, le rapport des sexes et la proportion de faons dans la récolte constituent des indices de l'abondance du gibier sur les territoires de chasse, mais ils ne sont pas liés à la taille du troupeau. Ainsi le rapport des sexes favorisant les femelles dans la zone 24 témoigne de la rareté des caribous en 1987. Le troupeau de la rivière George compte actuellement plusieurs centaines de milliers d'individus et toutes les formes de prélèvement humain totalisent moins de 5 pour cent du troupeau. Pour sa part, le troupeau de la rivière aux Feuilles regroupe plus de 100 000 animaux et est encore moins exploité. L'habitat disponible régit actuellement la démographie des deux troupeaux de caribous du nord québécois; bien que les prélèvements humains s'approchent des 30 000 têtes dans le cas du troupeau de la rivière George (incluant la récolte faite par les personnes relevant du gouvernement de Terre-Neuve), la stabilisation ou l'effondrement du troupeau dépendra d'abord de la résistance des ressources alimentaires au broutage.

La récolte pratiquée dans la zone 19 touche des petites populations relativement sédentaires vivant à très faible densité. La récolte très limitée empêche des conclusions catégoriques mais un rapport des sexes favorisant les mâles et un succès de chasse

à la hausse suggèrent une abondance accrue de gibier lors de la dernière saison.

#### **1.4 L'ours noir**

##### **1.4.1 Réglementation**

En 1987, la réglementation concernant la chasse sportive de l'ours noir est demeurée la même qu'en 1986. La durée totale de la chasse de l'ours incluant les deux saisons: le printemps et l'automne, varie de 96 à 116 jours dépendamment des zones. Le permis est valable pour un ours par saison. Quant au piégeage de l'ours noir, il n'existe aucune restriction du nombre de prises. La saison de piégeage est de 92 jours.

##### **1.4.2 Présentation des données sur la récolte**

Le nombre de permis vendus à des résidents en 1987 s'élève à 19 829 soit une diminution de 14,3% par rapport à 1986. Quant aux permis vendus aux non-résidents, leur nombre a augmenté de 16,5% (tableau 17).

Suite à une année record de la récolte d'ours noir en 1986, où 2 454 ours avaient été tués par la chasse sportive, la récolte a diminué de 20,5% en 1987. Toutefois, la récolte demeure relativement élevée si on la compare à celle des années antérieures (tableau 17). La diminution de la récolte s'est surtout manifestée à l'automne. En effet, la récolte automnale a subi une baisse importante par rapport à l'an dernier, que ce soit par la chasse (34,4%) ou par le piégeage (24%) (tableau 18). Quant à la récolte printanière par la chasse sportive, elle a diminué de 5%, alors que la récolte printanière par le piégeage a augmenté de 30%. Les tableaux 19 et 20 présentent quelques caractéristiques de la récolte dans chaque zone de chasse.

La figure 5 illustre le nombre d'ours noirs par 1 000 km<sup>2</sup> tués à la chasse en 1987 dans chaque bloc mercator (bloc lettre de 10 000 km<sup>2</sup>). La plupart des ours noirs ont été tués au sud du 50° parallèle. C'est dans le sud-ouest du Québec, dans les secteurs de Maniwaki et Val d'Or que l'on retrouve la récolte la plus élevée (>10/1000 km<sup>2</sup>). Quelques ours noirs ont été tués dans le nord du Québec, probablement par des chasseurs de caribous.

#### 1.4.3 Interprétation

La récolte d'ours noir avait été particulièrement élevée en 1986. En 1987, la récolte par la chasse sportive a diminué de 20,5% par rapport à la récolte de 1986. Toutefois, la récolte de 1987, est supérieure à celle de toutes les années antérieures à 1986. Dans ce contexte, 1986 s'avère donc une année exceptionnelle. On peut supposer qu'en raison de la faible abondance des petits fruits en 1986, les ours noirs ont été plus visibles que les autres années, donc plus faciles à tuer. Le plus grand nombre de plaintes acheminées aux postes de conservation de la faune en 1986 supporte cette hypothèse de visibilité accrue. On ne possède aucune donnée précise sur l'abondance des petits fruits que ce soit dans les zones de chasse ou pour l'ensemble de la province. Cette hypothèse ne peut donc être validée.

Toutefois, le patron de la récolte de l'année 1987 semble concorder avec cette hypothèse d'une visibilité accrue en 1986 dû à un manque de nourriture (petits fruits). En effet, au printemps 1987, les ours noirs auraient été très visibles car ils étaient affamés. Cette grande visibilité expliquerait que la récolte printanière fut relativement élevée en 1987. Par contre, à l'automne, la densité d'ours étant plus faible à cause d'une plus grande mortalité en 1986-87 (par la chasse, le piégeage et la mauvaise condition physique) et la visibilité revenant à la normale, la récolte diminua considérablement.

TABLEAU 17. STATISTIQUES SUR LA CHASSE SPORTIVE  
ET LE PIÉGEAGE DE L'OURS NOIR AU QUÉBEC  
- PÉRIODE DE 1972 À 1987 -

Année	Chasse sportive			Piégeage	
	Nombre d'ours	Permis vendus		Durée de la chasse	Nombre d'ours
		Résidents	Non Résidents		
1972	643	2357	2927	-	87
1973	427	3809	3029	-	56
1974	489	4071	2649	-	81
1975	458	5181	2263	-	202
1976	752	6763	1980	-	49
1977	684	7446	1780	-	117
1978	999	7874	2193	-	140
1979 (1)	1070	25511	1828	152	69
1980	1747	35990	3103	128-150(4)	282
1981	1524	41341	3366	102-123	481
1982	1436	40087	3374	101-123	289
1983	1747	41326	3390	101-123	426
1984 (2)	1437	19444	3423	96-123	484
1985	1586	21480	3616	96-116	549
1986	2454	23140	3793	96-116	536
1987	1952	19829(3)	4417(3)	96-116	588

(1) Instauration d'un permis spécifique à l'ours noir

(2) Hausse du coût des permis

(3) Rapport partiel le 26 août 1988

(4) Plus courte et plus longue saison permise dans les zones.

**TABLEAU 18: RÉCOLTE SAISONNIÈRE D'OURS NOIRS PAR LE PIÉGEAGE ET LA CHASSE DEPUIS 1979 AU QUÉBEC.**

Année	Récolte						Grand total
	Chasse			Piégeage			
	Printemps	Automne	Total	Printemps	Automne	Total	
1979	381	662	1070	31	38	69	1139
1980	784	953	1747	101	181	282	2029
1981	621	902	1524	356	125	481	2005
1982	445	987	1436	193	96	289	1725
1983	797	962	1759	333	94	427	2186
1984	575	816	1391	300	180	483	1874
1985	1004	582	1586	436	110	546	2132
1986	1256	1158	2414	343	191	536	2950
1987	1192	760	1952	443	145	588	2540

TABLEAU 19. RÉCOLTE D'OURS NOIRS PAR SAISON PAR LA CHASSE SPORTIVE  
- SAISONS DE CHASSE 1987 -

Zone de chasse	Printemps	Automne	TOTAL
1	29	2	31
2	44	22	66
3	33	25	58
4	38	42	80
5	2	13	15
6	12	24	36
7	16	21	37
8	0	5	5
9	18	20	38
10	245	175	420
11	66	33	99
12	125	49	174
13	212	25	237
14	104	40	144
15	96	140	236
16	15	7	22
17	3	5	8
18	130	69	199
19	3	7	10
22	0	7	7
23	1	26	27
24	0	3	3
TOTAL	1192	760	1952

TABLEAU 20. SEXE ET GROUPE D'ÂGE DE LA RÉCOLTE D'OURS NOIRS PAR LA CHASSE  
SPORTIVE DANS LES ZONES DE CHASSE  
- SAISON DE CHASSE 1987 -

Zone de chasse	Mâles adultes	Femelles adultes	Oursons (jusqu'à 2 ans)	Indéterminés	TOTAL
1	14	11	6	0	31
2	38	21	7	0	66
3	38	15	5	0	58
4	50	17	11	2	80
5	6	5	4	0	15
6	21	8	5	2	36
7	16	15	6	0	37
8	3	2	0	0	5
9	20	10	7	1	38
10	207	129	82	2	420
11	47	40	12	0	99
12	119	41	14	0	174
13	139	87	11	0	237
14	94	33	13	4	144
15	104	88	38	6	236
16	14	5	3	0	22
17	6	2	0	0	8
18	117	54	23	5	199
19	6	2	2	0	10
22	5	1	1	0	7
23	19	6	1	1	27
24	1	2	0	0	3
<b>TOTAL</b>	<b>1084</b>	<b>594</b>	<b>251</b>	<b>23</b>	<b>1952</b>



## 2. MORTALITÉ PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE

Les données compilées dans cette section regroupent les gros gibiers morts de causes diverses, autres que la chasse sportive. Le décompte des animaux morts n'étant pas systématique sur tout le territoire, seuls sont compilés les animaux rapportés par le biais du système d'information sur la grande faune. L'information est recueillie proportionnellement à sa facilité d'observation. En effet, la plus grande quantité de données est susceptible de provenir des régions où les observateurs sont les plus nombreux et être reliées à des causes de mort plus facilement détectables. La mise en oeuvre de projets de recherche spécifiques dans un secteur donné peut occasionner des hausses dans la découverte de carcasses ou dans la capture de prédateurs, sans que cela soit significatif d'une variation du taux de mortalité ou de la densité des différentes espèces. Ces hausses peuvent simplement être dues à l'intensification des recherches dans ce secteur.

En 1987, 3 293 fiches rapportant des gros gibiers morts par d'autres causes que la chasse ont été complétées. Le cerf de Virginie avec 62,6% des fiches reçues figure au premier rang des mortalités inventoriées. Pour sa part, l'ours noir représente 22,1% des mortalités rapportées tandis que l'orignal totalise 14,6%.

### 2.1 L'orignal

En 1987, 483 orignaux, dont la cause de la mort est autre que la chasse sportive, ont été comptabilisés (tableau 21). Les accidents routiers sont la cause de mort rapportée la plus importante avec 54,6%. Le braconnage figure deuxième en importance avec 20,7% des carcasses retrouvées.

### 2.2 Le cerf de Virginie

Cette année, 2 062 cerfs ont été rapportés suite à des mortalités autres que la chasse (tableau 22). Les cas d'accidents routiers sont les plus nombreux soit 56,1%. Les autres carcasses

**TABLEAU 21. MORTALITÉ DES ORIGNAUX PAR DES CAUSES AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE  
- PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1987 -**

ZONE DE CHASSE	CAUSE DE LA MORT				TOTAL
	BRACONNAGE	PRÉDATION	ACCIDENT ROUTIER	AUTRE	
1	7	0	9	7	23
2	9	2	9	4	24
3	4	0	20	2	26
4	5	0	8	4	17
5	1	0	2	1	4
7	1	0	46	3	50
8	0	0	2	2	4
9	2	2	19	12	35
10	9	1	4	7	21
11	1	0	1	0	2
12	11	3	19	3	36
13	5	2	33	9	49
14	10	0	2	2	14
15	15	13	42	17	87
16	2	0	6	0	8
18	13	0	39	16	68
19	5	1	3	3	12
20	0	0	0	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>24</b>	<b>264</b>	<b>95</b>	<b>483</b>

TABLEAU 22. MORTALITÉ DES CERFS DE VIRGINIE PAR DES CAUSES  
AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE  
- PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1987 -

ZONE DE CHASSE	CAUSE DE LA MORT				TOTAL
	BRACONNAGE	PRÉDATION	ACCIDENT ROUTIER	AUTRE	
1	24	50	52	36	162
2	20	47	45	12	124
3	15	4	53	36	108
4	20	18	48	17	103
5	34	11	222	19	286
6	32	4	137	15	188
7	6	11	100	14	131
8	18	16	230	13	277
9	16	8	49	6	79
10	114	147	166	41	468
11	10	10	31	1	52
12	0	1	2	0	3
13	0	0	6	1	7
14	1	1	0	0	2
15	1	13	9	5	28
18	1	0	2	2	5
19	0	0	1	0	1
20	0	0	2	35	37
23	0	0	1	0	1
TOTAL	312	341	1156	253	2062

retrouvées sont réparties comme suit: braconnage 15,1%, prédation 16,5%, autre 12,3%.

### **2.3 Le caribou**

La mortalité du caribou par des causes autres que la chasse sportive est sans doute importante si l'on considère les accidents lors des migrations (ex: noyades), la chasse par les autochtones (tableau 16), la chasse au Labrador et la prédation. Toutefois le territoire occupé par le caribou étant très peu accessible, aucune donnée concernant ces mortalités n'est comptabilisée par le système d'information sur la grande faune.

### **2.4 L'ours noir**

En 1987, 728 ours noirs dont la cause de la mort n'est pas la chasse sportive ont été recensés (tableau 23). De ce nombre, 80,8% ont été tués par piégeage, 3,4% l'ont été lors de contrôle d'animaux nuisibles et 5,3% par des accidents routiers.

### **2.5 Le loup et le coyote**

Le nombre de loups et de coyotes tués et enregistrés dans le système cette année est de 20 animaux. Les mortalités rapportées sont relatives à des contrôles d'animaux nuisibles, du piégeage et des accidents routiers (tableau 24).

TABLEAU 23. MORTALITÉ DES OURS NOIRS PAR DES CAUSES  
AUTRES QUE LA CHASSE SPORTIVE  
- PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1987 -

ZONE DE CHASSE	CAUSE DE LA MORT					TOTAL
	BRACONNAGE	ACCIDENT ROUTIER	PIÉGEAGE	AUTRE	CONTRÔLE	
1	0	0	118	0	0	118
2	0	1	49	0	0	50
3	0	1	19	0	0	20
4	0	2	34	2	0	38
5	0	0	4	0	0	4
6	0	0	7	0	0	7
7	0	4	25	1	5	35
9	0	1	3	1	0	5
10	1	3	6	5	2	17
11	0	0	6	2	0	8
12	0	2	15	31	0	48
13	6	4	38	2	5	55
14	0	0	7	1	0	8
15	3	8	130	12	6	159
16	0	2	3	1	2	8
17	0	2	0	0	0	2
18	3	8	121	4	5	141
19	0	1	2	0	0	3
22	0	0	1	1	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>39</b>	<b>588</b>	<b>63</b>	<b>25</b>	<b>728</b>

APPENDICE I

---

Noms scientifiques des animaux  
mentionnés dans le texte

Orignal	<u>Alces alces</u>
Cerf de Virginie	<u>Odocoileus virginianus</u>
Caribou	<u>Rangifer tarandus</u>
Ours noir	<u>Ursus americanus</u>
Loup des bois	<u>Canis lupus</u>
Coyote	<u>Canis latrans</u>

---



Gouvernement du Québec  
Ministère du Loisir,  
de la Chasse et de la Pêche  
**Direction de la gestion  
des espèces et des habitats**

SP 1540-08-88

Document PDF numérisé à 300 DPI  
Reconnaissance optique de caractères  
Numériseur Kodak I260/I280  
Adobe Acrobat 6.0  
Le 14 décembre 2004  
Micromatt Canada Ltée